



**Protégez vos citoyens avec un DICRIM
clair et efficace !**

DICRIM

Informar les citoyens sur les risques naturels et technologiques majeurs auxquels ils sont susceptibles d'être exposés est une **obligation légale**. Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est un **outil essentiel pour sensibiliser et préparer la population**.

COMMENT POUVONS-NOUS VOUS AIDER ?

BULLETINS MUNICIPALAUX.FR vous accompagne dans la **mise en page** et **l'impression** de ce document essentiel. Grâce à notre expertise reconnue en communication institutionnelle, nous vous garantissons :

- Une **mise en page claire, attractive et pédagogique**, pour une meilleure compréhension des informations.
- Une **impression écologique de qualité** sur papiers certifiés PEFC et Écolabel Européen. Label Imprim'Vert.

POURQUOI LE DICRIM EST-IL IMPORTANT ?

Le DICRIM permet de :

- Informer les citoyens sur les risques spécifiques à votre commune.
- Préparer la population en cas de crise.
- Répondre aux exigences légales, notamment celles définies par les arrêtés préfectoraux.

Ne laissez pas votre commune sans DICRIM !

CONTACT :

BULLETINS MUNICIPALAUX.FR
19 rue Gabriel Voisin
69220 Belleville-en-Beaujolais

☎ 04 87 01 84 54 ✉ contact@bulletinsmunicipaux.fr

